L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 29 AVRIL.

FEUILLETON.

MARCOF LE MALOUIN

PAR

ERNEST CAPENDU.

TROISIÈME PARTIE.

NANTES EN 1793.

XIX.

LA VILLE MARTYRE.

(Suite.)

Le marchand les regarda s'éloigner.

— Ceux-là! dit-il en désignant Boishardy et Marcof, sont des aristocrates ou tout au moins des suspects ou des fédéralistes; j'en jurerais. Ah! ils ont de l'or dans leurs bourses, tandis que les vrais patriotes meurent de faim! Faudra qu'ils payent rançon comme les autres, et ce ne sera pas long! En attendant, je vais voir où ils vont.

Et le jeune libraire, fermant vivement la porte de sa boutique, mit la clé dans sa poche et pressa le pas pour suivre à distance convenable les trois amis qui avançaient lentement dans la rue mal éclairée.

— Eh bien? demanda vivement Boishardy à Marcof, qui froissait dans sa main les feuilles qu'il venait d'acheter.

— Eh bien! son nom ne s'y trouve pas!

— Bon espoir, alors!

— Oui; mais il n'y a là-dessus que les noms des guillotinés et pas ceux dont nous avons heurté les cadavres.

— N'importe! espérons toujours. Ah! nous voici arrivés au bout de la rue. Tournons-nous à droite ou à gauche?

— A gauche; cette petite ruelle nous mènera, je le crois, au Bouffay, et ce n'est que là que nous pourrons obtenir quelques renseignements.... si toutefois....

— A qui nous adresserons-nous?

— Le sais-je? Mais grâce à nos costumes et aux cartes de civisme que je me suis procurées à Saint-Étienne, nous pourrons interroger sans trop éveiller les soupçons.

Les trois amis continuèrent donc leur route; mais on eût dit qu'un démon attaché à leur suite, se faisait un malin plaisir de les contraindre à assister en une seule soirée à toutes les horreurs qui ensanglantaient Nantes.

La nouvelle rue qu'ils avaient prise les conduisit au Bouffay, ainsi que le pensait le marin; mais là les attendait une terrible épreuve.

Une grande affluence de monde se pressait aux abords de la place, au milieu de laquelle se dressait la guillotine, et une foule immense l'encombrait déjà lorsque Marcof, Boishardy et Keinec y pénétrèrent.

Des myriades de torches de résine jetaient une lueur blafarde sur le sombre échafaud, et augmentaient encore ce que son aspect avait de lugubre.

— On tue encore ici! murmura Boishardy.

— On tue partout à Nantes! répondit Marcof.

— Tournons bride alors; j'en ai assez!

Mais il était déjà trop tard; la foule bouchait toutes les issues.

— Allons, reprit le chef royaliste, il faut faire contre fortune bon cœur.... Assistons à ces nouvelles infamies; mais, pour Dieu! souvenons-nous de Philippe, et quoique nous puissions voir, ne commettons point d'imprudence.

— Vous avez raison toujours, Boishardy, répondit Marcof à voix basse; la dernière fois que je suis venu dans cette ville maudite, c'était en plein jour; on guillotinait comme on le fait aujourd'hui, et la première tête que je vis rouler, fut celle du baron de Saint-Vallier, auquel j'avais serré la main deux semaines plus tôt. Oh! il nous faut faire provision de force et de résignation, si nous devons demeurer calmes spectateurs.

— Philippe sera notre sauvegarde; seulement, prévenez Keinec; je crains la colère du pauvre gars.

Marcof se retourna vers le jeune homme, et lui ordonna de ne pas laisser échapper une seule exclamation qui décelât son indignation.

Keinec fit un signe qui indiquait sa promesse d'obéissance, mais il ne parla point.

Depuis qu'il avait raconté l'histoire de ses amours, il était devenu plus sombre encore et plus taciturne que par le passé.

Une seule pensée l'absorbait, c'était celle de trouver Yvonne.

En ce moment, des cris de joie retentirent dans la foule, et l'on vit une ondulation se produire dans la direction de l'échafaud.

— Ah! s'écria un sans-culotte en indiquant de la main le fatal convoi dont on apercevait la première charrette dominant les têtes amoncelées de la foule, ah! voici la *"bière roulante!"*

— Les aristocrates vont mettre *"la tête à la chatière!"* ajouta un autre.

— Et ce soir, ils seront en *"terre libre!"* (au cimetière).

— Eh! Chaux! tu vas voir quelle mine ils feront au vasistas!

— Faut bien déblayer le sol de la république!

— Ah! dit le premier sans-culotte il n'y aura pas relâche aux représentations ce soir. Les gueux vont *"éternuer dans le sac!"* Les autres seront baignés, et leurs amis ont eu tantôt une indigestion de fer et de plomb!

Ces allusions aux trois manières de procéder du proconsul obtinrent un bruyant succès.

Puis quatre à cinq voix avinées entonnèrent ensemble ce refrain d'un style sauvage et infâme:

> Mettons-nous en oraison,
> Maguingueringon,
> Devant sainte guillotinette,
> Maguingueringon,
> Maguingueringuette.

Les deux chefs royalistes baissaient leurs paupières pour ne pas laisser voir les éclairs de colère qui étincelaient dans leurs regards.

Ils étaient tombés au milieu d'une bande de la *"compagnie Marat."*

Cependant Boishardy, plus maître de lui, avait remarqué que plusieurs de ceux qui les entouraient jetaient sur ses compagnons et sur lui des regards inquisiteurs, et il jugea prudent d'aller au-devant des soupçons.

Tirant une pipe courte de la poche de sa carmagnole, et la bourrant tout en sifflant un air patriotique, il se pencha sur l'encolure de son cheval.

Citoyen! fit-il en affectant les tournures de phrases de l'époque et en s'adressant au sans-culotte de la *"compagnie Marat"* qui pérorait dans le groupe, et qui n'était autre que Brutus, l'ami de Piuard; eh! citoyen, donne-moi du feu!

— Volontiers, répondit Brutus qui secoua les cendres de sa pipe en frappant le fourneau sur l'ongle de son pouce gauche.

Boishardy se pencha davantage et les deux pipes se rencontrèrent.

— Merci, continua-t-il en tirant une énorme bouffée de fumée; maintenant, citoyen, faut que tu me rendes encore un service.

— Lequel? répondit Brutus.

— D'abord, es-tu-nu vrai, un chaud, un pur, un sans-culotte, enfin?

— Un peu que je m'en vante. La "compagnie Marat" ne se recrute pas parmi les tièdes et les timorés.

— Ah! tu es de la "compagnie Marat?"

— Tu ne connais donc pas le costume?

— Non.

— Comment, non?

— Dame! écoute donc, il y a six mois que je ne suis venu à Nantes.

— D'ousque tu viens, pour lors?

— De Brest.

— Ça va-t-il là-bas?

— Pas mal, mais moins bien qu'ici, à ce que je vois.

— Ah! c'est qu'il n'y a pas des Carrier partout! En v'là un vrai patriote!

— C'est pour le voir que je suis venu avec les citoyens, mes amis; des purs, j'en réponds.

— Eh bien! ils ont crânement bien fait, et toi aussi. D'abord, vous arrivez tous à point pour jouir du spectacle gratis. As-tu vu les mitraillades de la place du Département?

— Non, nous sommes arrivés trop tard, répondit Marcof en se mêlant à la conversation.

— C'est dommage, vous auriez vu de fameux gredins d'aristocrates qu'on a avalés du plomb et du fer. Mais soyez calmes, vous n'avez pas tout perdu!

— Qu'est-ce qu'il y a donc encore?

— D'abord le rasoir national qui fonctionne à présent jusqu'à huit heures du soir, et puis après les déportations verticales.

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— Une nouvelle idée du citoyen Carrier, donc!

Ici Brutus raconta dans son langage pittoresquement sanguinaire les noyades qui, pour la première fois, avaient eu lieu Pavant-veille.

Marcof et Boishardy comprirent alors pourquoi ils avaient vu tant de cadavres sur la Loire.

Le vieux pêcheur avait dit vrai.

— Et ce soir, ajouta Brutus en terminant, troisième représentation! Après la fin du rasoir, ces brigands de déportés vont passer sur la place; nous les suivrons, et nous verrons le coup d'œil.

Et Brutus entonna à tue-tête le lugubre "Ça ira!" tandis que Boishardy saisissait la main de Marcof, et la lui serrait silencieusement.

— Ah! s'écria le sans-culotte, voilà les charrettes! Tout à l'heure on va commencer.

En effet, l'ondulation que nous avons mentionnée et qui agitait les flots de la populace se fit sentir plus vive encore.

On vit déboucher par une des rues adjacentes les funèbres voitures escortées des sans-culottes à cheval.

Les charrettes passèrent devant l'endroit où se trouvaient les trois royalistes.

Quatre victimes étaient attachées dans la première.

Deux hommes d'abord: l'un portant le costume d'un modeste ouvrier; celui-là était coupable d'avoir sauvé et caché un prêtre réfractaire.

L'autre, habillé en paysan vendéen, et portant fièrement sa veste sur laquelle était encore l'image du Sacré-Cœur.

En l'apercevant, Keinec fit un mouvement brusque et poussa son cheval en avant.

Il venait de reconnaître un ancien compagnon dans le malheureux qui marchait à la mort.

— Eh! dis donc, nouvelle queue! lui fit m'écraser avec ton cheval! hurla Brutus en arrêtant la monture du jeune homme.

Keinec ne l'entendit pas. Il regardait venir la fatale charrette; le "Marseillais" comme l'avait et pittoresquement dit l'ami de Pinard.

Brutus, avec cet instinct du mal qui distingue ses pareils, devina en partie ce qui se passait dans l'âme du jeune Breton.

— Dis donc, citoyen, continua-t-il avec un air moqueur, comme tu les regardes ces brigands d'aristocrates. On jurerait que tu en reconnais un!

— C'est possible! répondit absolument Keinec, qui avait oublié complètement et l'endroit où il était, et la qualité de l'interlocuteur qui lui adressait la parole.

Boishardy se penché tout le temps, et [illegible]

— Oui! oui! crièrent dix voix ensemble. Au club! au club!

— Eh bien! moi je vous propose de le conduire tout de suite au dépôt! ajouta un autre patriote.

La situation devenait critique.

Les huées qui s'élevaient autour de lui attirèrent enfin l'attention du jeune homme.

Marcof et Boishardy firent simultanément un mouvement pour s'interposer; mais Keinec ne leur permit pas de prononcer un mot.

Le Breton s'éleva sur ses étriers et laissant retomber sa main pesante, il saisit Brutus à la gorge, l'enleva de terre, et le jeta sur le cou de son cheval.

— Qu'est-ce que tu me veux? lui demanda-t-il alors.

Chacun connaît l'influence de la force physique sur les masses populaires.

La brusque action de Keinec, la vigueur extraordinaire dont il avait fait preuve, lui attirèrent des admirateurs; et de ceux-là furent d'abord ceux mêmes qui voulaient, quelques secondes auparavant, le conduire au dépôt.

Boishardy profita habilement de la situation.

— Voilà ce que c'est que d'insulter un bon patriote en l'appelant aristocrate! dit-il en riant. Allons! Keinec, remets le citoyen sur ses pieds. Je suis certain que, maintenant, il est convaincu que tu es aussi bon sans-culotte que lui.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 28 avril 1871.

Le marché monétaire, proprement dit, est resté calme. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est encore de 6 à 8 pour cent par an, les billets No 1 de trente à soixante jours, accompagnés de garanties collatérales de premier ordre et de 8 à 10 les bons; 8 à 10 le papier de commerce No 1, à courte échéance, sans garanties collatérales, de 12 à 18 les bons et le No 2 et de 10 à 12 les No 1 à longue échéance. Le papier hypothécaire est à 9 à 10 par an le No 1 et 12 le No 2.

L'or a ouvert à 110 7/8 à 111 1/8 contre 111 1/4 à New-York. On a vendu $50,000 à 110 3/4 à 110 7/8, $3000 et $10,000 à 110 7/8, $2000, $3000 et $15,000 à 111, $10,000 à 111 1/8, $3000 et $5000 à 111 1/4. Dans l'après-midi, la seule transaction annoncée est de $1000, en demi-piastres américaines à 106. Nous cotons encore les demi-piastres américaines à 107 à 108, les piastres mexicaines à 2 1/2 à 3 de prime sur l'or.

Le change étranger a varié avec l'or à New York, et, à la clôture, il y avait une nouvelle hausse nette de 1/8 à 1/4 pour cent. Les opérations de sterling se sont élevées à environ 65,000 livres, dont 8000 connaissement à 121 à 121 1/4, 1000 à 121 3/8, 14,000 clear à 121 1/8 à 121 5/8, 5080 à 121 1/2, 7000 connaissement No 1 à 121 1/2 à 121 5/8, 3000 clear No 1 à 121 3/4, 7000 à 121 1/2 à 121 7/8, 6000 de premier ordre à 121 7/8, 3500 à [illegible], 6000 de banquiers à [illegible] à 123 1/8, de banque à 123 1/4, 1200 à 122 1/2, 3000, à trente jours de vue, sur Londres, à 109 1/2, et 1000 de banque à 110 1/4.

Dans les francs, 150,000 francs, en change de commerce No 1, à 4.75, 4.73 1/4, 4.72 1/2 et 4.70. Le sterling peut être coté suivant ant à 121 1/2 à 121 7/8 et 122 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et 122 1/2 à — le change de banque.

Le change américain est resté ferme. Les banques ont encore tiré sur New-York, pour remises, à 3/8 de prime. Les transactions comprennent $4000, $30,000, $35,000 et $60,000, en change de commerce, à vue, sur New-York, à 1/4 de prime, $10,000 de banquiers à 9/32, $10,000, $10,000, $25,000, $25,000 et $70,000 de banquiers, $10,000, $20,000 et $30,000 de banque à 5/16.

Nous n'avons pas entendu mentionner de fortes ventes de checks en or sur New-York. Quelques banques ont tiré pour remises à 1/4 de prime.

On n'a pas annoncé de ventes de bonds.

10 actions de la Banque du Peuple se sont vendues à $65; 50 des Abattoirs à $31; 250 anciennes actions de la Banque Nationale de l'Union à $39 50, à $39 75, 10 nouvelles à $39 75; 10 de la Compagnie de Chemins de fer de la Ville à —; 100 de la Banque de la Nouvelle-Orléans à $40 50 à $40 75; 50 et 50 du Chemin de fer de la rue St-Charles à $73 50; 10 de la Banque d'Épargnes de la Louisiane ($50 payées) à $65.

On a vendu, hier, sans Fabonocer, 5 actions du canal du Mississippi et du Golfe du Mexique à $997 50 et, mercredi, 10 à $110 et 5 à $112 50.

Il a été vendu, hier, (transaction non annoncée), $5600 de mandats de la police métropolitaine à 98 1/8, et on a revendu le montant à 98 1/2. Les courtiers achètent les mandats de l'État à 50 à 51 les gros, et 58 à 66 les petits et les métropolitains à 97 1/2 à 98; ils vendent les premiers à 61 à 64 les petits, 52 à 53 les gros et les seconds à 98 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi, 28 avril 1871.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 6800 balles, prises à des prix plus pleins et qui ont montré une hausse du middling et du low middling de ⅛ c, de ¼ à ⅜ c du good ordinary et de l'ordinary et de ¼ à ⅜ des qualités médiocres. Nous haussons nos cotes en conséquence.

Nous donnons en outre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les bons courants de ses qualités, tandis que les nôtres sont pour les listes en moyenne, les hauts chiffres regardant le strict.

	Listes en moyenne.	Chiffres de l'Exchange
Inférieur	7— à 8—	—
Low ordinary	8¾ à 9¼	—
Ordinary	10¼ à 11—	11—
Good ordinary	12¼ à 13—	12⅞
Low middling	13¾ à 14¼	13⅞
Middling	14¾ à 14⅞	14⅞
Strict middl.	15—à —	—
Good middling	15¼ à 15⅜	15¼

ÉTAT DU COTON

Stock en mains le 1 sept. 1869, bal		30896
Arriv. dep. le dern. état	4575	
Arrivé précédemm	1342737	1347312
		1368006
Expédié aujourd'hui	5079	
Expédié précédemment	1190948	
Brulé	669	1196687
Stock en mains et à bord		171321

TABAC—Depuis notre revue de mardi dernier la demande de vieux tabac a été modérée, mais pas de mouvement dans le nouveau. Les ventes ont embrassé 122 bts de vieux low à medium leaf à 7 c, 2 de leaf à 7¼, 2 do à 7½ et 2 à 8¼ c la livre.

ÉTAT DU TABAC.

Stock en mains le 1er sep. 1871. bou.		8782
Arr. pend. la semaine dern	757	
précédemment	4830	5587
		14369
Export. la semaine dernière	16	
précédemment	7751	
Défait pour emballer	875	8642
Stock en mains et à bord		5727

FRET—Le marché au fret étranger est encore en défaveur et les taux ont fléchi de 1/16 et ⅛ en ce qui regarde les ports étrangers. Le nombre de capacités est ample et la demande immédiate de navires n'est que modérée et regarde presqu'entièrement le coton. Dans le cabotage le mouvement s'opère sur une petite échelle, mais les taux n'en ont pas changé. Nous cotons comme suit: Coton pour Liverpool, sur voiliers ⅜ d, sur vapeurs 7/16 d, pour le Havre ou Bordeaux ¾ c, pour Brême et Amsterdam, nominal, gateaux de graines de coton pour Liverpool, sur voiliers 28 à 30 s, graine pour Liverpool 9¼ à 10 d, tabac pour Liverpool, 35 s. coton pour New York et Philadelphie, sur vapeurs, ⅝ c, huile et bœuf $1 25, farine 60 à 65 c.

SUCRE—Reçu aujourd'hui 105 boucauts. Le marché est stable et la demande bonne et nous cotons l'inférieur 6 à 7 c, commun 7¼ à 7¾ c, bon commun 8 c, low fair 8¼ à 8¾ c, fair 8¾ à 9c, good fair 9¼ à 9¾ c, fully fair 9¾ à 9⅞ c, prime 9⅞ à 10¼ c, qualité de choix 10¼ à 10½ c, jaune clarifié 11 ¾ à 11¾ c, blanc 12 à 12⅝ c la livre.

MÉLASSE—Reçu aujourd'hui 235 barils. La demande est bonne, spécialement celle qui regarde la bonne fermentée et les stocks se vendent 15 à 20 c pour l'inférieure fermentée, 30 à 35 c pour la commune fermentée, 40 à 45 c pour la prime fermentée, 35 à 40 c pour la centrifug, 50 à 60 c pour les fonds de citerne. 40 à 45 c pour la récolte sur plantation. La récolte des raffineries de la ville se vend à 50 à 60 c, golden syrup 90 c à $1 le gallon.

FARINE—La superfine est rare, mais les la superfine se cote à $5 à $5 75, la double extra à $6 40 à $6 50, la triple extra $6 62½ à $6 75 le baril. Il s'est vendu aujourd'hui 2000 barils de l'article, dont 50 de double extra à $6 50, 150 de triple extra à $6 75, 400, 115 et 250 d'extra de choix à $7 12½, 100 do à $7 75, 50 do à $8 25 et 60 à $8 50 le baril.

MAÏS—Le stock de maïs continue à être rond et la demande bonne à peu près aux prix antérieurs. Vente de 4000 sacs, dont 800 de mélangé et 300 de jaune mélangé à 71 c, 300 de jaune à 73 c, 30 et 300 de blanc mélangé à 73, 300 de blanc mélangé, 400 et 500 de blanc à 75 c et 350 de blanc mélangé en sacs de Dundee à 78 c le boisseau.

AVOINE—Stock rond, mais la demande a été limitée aujourd'hui. 1500 sacs se sont vendus aujourd'hui comme suit: inférieur 60 c, 300 d'ordinaire à 61 c, 100 et 400 de St Louis à 65 c. 150 do à 64 c et 200 de Galena à 65 c le boisseau.

SON—Il n'y en a pas sur le marché; les dernières ventes ont eu lieu à $1 50 les cent livres.

FOIN—Stock rond et demande modérée. Vente de 200 balles de prime de la rivière Ohio à $24, et 100 de prime St Louis à $25. La qualité de choix est cotée à $28 le tonneau.

PORC—Le marché est calme, mais il est décidément plus ferme. Le mess est tenu à 18 50 à 19 c le baril. Le détail se fait à $19 le baril.

VIANDE SALÉE A SEC—Encore plus ferme. —Il s'est fait des ventes d'épaules —, rriques d'épaules à 7⅝ c.

BACON—Le marché n'a pas montré beaucoup d'animation et le mouvement ne s'opère que dans le placement. Les épaules sont tenues à 7⅝ c, les cotés clear ribbed 10 c, les cotés dégossés 10⅝ c, 6 barriques de cotés clear ribbed vendues à 9⅞ cts la livre.

Marché aux Bestiaux.

[illegible]

THÉÂTRE DE L'OPÉRA.

[illegible]

FAUST.

Grand opéra en 4 actes et 5 tableaux. Les portes seront ouvertes pour le Matinée, à [illegible]

Samedi soir, à 7 1/2 heures.

[illegible]

Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

Dimanche 30, LA DAME BLANCHE.

MARDI, 2 Mai:

Bénéfice de M. Canaux.

[illegible]

THÉÂTRE DE L'OPÉRA.

DIMANCHE, 30 Avril, de 1 heure à 4 heures,

Grande Matinée Musicale,

Au Bénéfice de M. THÉRY,

Avec le concours des artistes de l'Opéra.

Prix du Billet $1 00

Place réservée 1 50

Académie de Musique.

SPALDING, BIDWELL & McDONOUGH, Propriétaires

Dernière apparition de l'artiste renommée dans le Monde.

Mlle LYDIA THOMPSON

—ET SA—

BRILLANTE COMBINAISON.

JEUDI SOIR, 27 AVRIL.

Positivement la dernière représentation de la grande comédie et la pièce burlesque,

IXION

—ET—

TO OBLIGE BENSON.

Vendredi, 28 avril—Grande et brillante soirée—Bénéfice d'adieu de Mlle Lydia THOMPSON, qui paraîtra dans deux pièces d'un différent genre, comédie et bouffonnerie, en rapport cinq fois. Dans le cours de la soirée elle dansera sa remarquable "RIFLE DANCE."—LES BRIGANDS. Le spectacle commencera par A DAY IN PARIS. Elle sera représentée dans la MATINÉE de SAMEDI et le SOIR.

Dimanche soir, 30 avril—Dernière apparition de [illegible] LURLINE et la [illegible] ENCHAD, THE SAILOR. Lundi, 1er mai—WYNDHAM COMEDY COMBINATION.

Grande fête de Mai, des Turners.

LUNDI, 1er mai 1871.

—AUX—

Fair Grounds.

Entrée, 50 cts. Pour les enfants, gratis.

Bureaux des Assesseurs,

GALLIER COURT, Salle No 5.

L'ATTENTION de tous ceux que cela concerne est appelée sur les sections suivantes de la loi du revenu: [illegible]

J. W. SWORDS, Président du Bureau des Assesseurs.

Revenu Interne des États-Unis.

BUREAU DU COLLECTEUR, 1er DISTRICT, LA. Nlle-Orléans, 21 avril 1871.

AVIS est par le présent donné que j'ai reçu de l'Assesseur de ce District la liste des taxes [illegible]

Les taxes assessées dans la paroisse d'Orléans [illegible]

A. A. STOCKDALE, Collecteur.

Propositions pour les Marchés.

DÉPARTEMENT DU COMMERCE, Nouvelle-Orléans, 25 avril 1871.

DES PROPOSITIONS CACHETÉES seront reçues jusqu'au samedi, 29 avril 1871, à midi [illegible]

F. C. REMICK, Administrateur.

Howard Mutual Aid Association of Louisiana.

CONFORMÉMENT à l'article 2 de la charte de cette Association une élection pour neuf Directeurs [illegible]

ALCÉE J. KER, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, du Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, Le, 24 avril 1871.

AVIS.

PAR suite de la crevasse de Bonnet Carré, qui rend incertain le passage des convois entre la Nouvelle-Orléans et Manchac, le fret ne sera pas reçu au dépôt de la Nouvelle-Orléans tant que des mesures ne seront pas prises pour transporter par bateau, le fret à Manchac. Lorsque les arrangements auront été conclus, la Compagnie en donnera avis.

EDWARD A. BURK, Agent pour le fret.

Compagnie d'Immigration de la Louisiane.

CAPITAL .... $250,000.

Corporation.

L. F. Generes,	Bradish Johnson,
J. U. Payne,	Duncan F. Kenner,
D. A. Chaffraix,	Adolphe Schreiber,
[illegible] Lawrence,	George Urquhart,
Geo. W. Campbell,	Wm. Von Phul,
Arch. Montgomery,	S. P. Griffin.

Extrait de la Charte:

Art. Deuxième.—Le but de la Compagnie devra être d'encourager l'immigration des pays étrangers, [illegible]

L. F. Generes, 100 rue de la Bourse, [illegible] Trist & Oliver, 13 rue Carondelet. 22 avril—1m. Notaires Publics.

Compagnie d'Assurance Commerciale.

[illegible]

DÉPARTEMENT DES FINANCES.

HÔTEL DE VILLE.

Avis aux Contribuables.

CEUX des contribuables de la ville de la Nlle-Orléans qui n'ont pas encore payé leurs taxes de l'année 1870 [illegible]

[illegible] WALTON, Administrateur des Finances.

Avis aux Contribuables—Taxes d'État.

Bureau du Percepteur des Taxes d'État—No 50 de la rue Bourbon, Deuxième District.

AUX CONTRIBUABLES DU DEUXIÈME DISTRICT [illegible]

[illegible]

Office of the Crescent City. LIVE STOCK LANDING AND SLAUGHTER HOUSE CO.

Nlle-Orléans, 15 avril 1871.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par les Directeurs de la Compagnie [illegible]

C. CAVAROC, Président. D. E. SCHUSSE, Secrétaire.

Bureau du Collecteur des Taxes d'État.

Premier District, No 9 rue Carondelet, Nlle-Orléans, 6 avril 1871.

[illegible]

GEO. A. SHERIDAN, Collecteur.

HENRY TRICOU. EUGÈNE BOISSEAU

TRICOU & BOISSEAU

88 — Common St. — 88.

ONT toujours en main un GRAND ASSORTIMENT de—

CHAPEAUX feutre et laine, pour hommes et enfants.

CHAPEAUX paille et Campèche,

CHAPEAUX pour dames et enfants. [illegible]

AVIS DE LIQUIDATION.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

G. LANAUX, Secrétaire.

AVIS.

ASSOCIATION D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Capital .... $1,000,000.

[illegible]

Nlle-Orléans, 20 avril 1871.

Directeurs:

CHARLES CAVAROC, Président,

Charles de Buyter,	U. Marinoni,
Auguste Boishard,	J. [illegible]
Léon Haas, jr.,	Ant. Lanata,
E. F. Mioton,	William Agar,
S. Cambon,	Jean Egle.

F. E. Bernard.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE—ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

[illegible]

ARTICLE IX. [illegible]

ARTICLE X. [illegible]

CHAS. CAVAROC,	S. CAMBON,
CHAS. DE BUYTER,	U. MARINONI,
A. REICHARD,	ARTHUR POINCY
LÉON HAAS, JR.,	ANT. LANATA,
E. F. MIOTON,	F. E. BERNARD,
W. AGAR,	JEAN EGLE.

ARTICLE XI. [illegible]

ARTICLE XII. [illegible]

[illegible]

L'original est signé:

C. CAVAROC.
JOHN EGLE.
U. MARINONI.
ANT. LANATA.
[illegible]
WILLIAM AGAR.
[illegible]
E. F. MIOTON.
S. CAMBON.
CHARLES DE BUYTER.
LÉON HAAS JR.
AUGUSTUS REICHARD.

A. PITOT Jr.
EDGAR PITOT, Témoins.

O. LE GARDEUR Jr., Notaire Public.

CHARTE

DE

L'Association d'Assurance

DE LA NLLE.-ORLÉANS,

Amendée par la loi du 1er décembre 1870, faisant partie de l'acte qui précède pour référence.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE—ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

ARTICLE I. [illegible]

ARTICLE II. [illegible]

ARTICLE III.

Le capital de cette société est, par les présentes, fixé à CINQ CENT MILLE PIASTRES, [illegible]

ARTICLE IV. [illegible]

ARTICLE V. [illegible]

ARTICLE VI. [illegible]

ARTICLE VII. [illegible]

ARTICLE VIII. [illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'État de la Louisiane.

Incorporée le 17 août 1868.

CHAS. T. HOWARD .... Président.

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

GROS LOT $60,000

CLASSE F.

Tirage le SAMEDI, 6 mai 1871, à la Nlle-Orléans. HOWARD, SIMMONS & Co. .... Contractants.

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président.

Banque d'Épargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

81 .... RUE DU CAMP 81

[illegible]

Compagnie de Gaz Hydro-Carbonique de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE PELICAN [illegible]

FONDERIE DE LEEDS

[illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Bruno et Fortune,

[illegible]

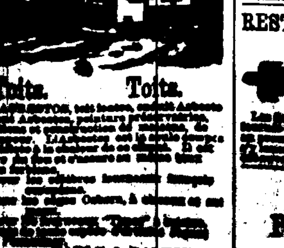

Toits. Toits.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

MATHILDE DELORNE vs. THOMAS [illegible]

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

CHARLES CASSEVAVE vs. B. DESTRAS et als.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 1,857 [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

JOHN E. McQUEEN vs WM HENRY GIMBRES.

SIXIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

La Dame Marie Harris, exécutrice, vs. Geo. L. Kosse & frère.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

SIGISMOND M. MILLER vs. RENE PHILIPPE THIBAUD.

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Feutre d'Irlande à Toits.

[illegible]

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS, (Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

[illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE

RUE ROYALE, No. 11.

[illegible]

AD. RINCK,

Peintre de Portraits,

67 .... Rue Royale 67

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

Vente sans réserve, à terme, pour liquidation de 2000 Terrains situés dans le Premier, Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième District, à Southerville et [illegible]

PAR S. GUINAULT, [illegible]

Premier District — 236 Lots de terre, [illegible]

Deuxième District — 194 Lots de terre, [illegible]

Troisième District — 1661 Lots de Terre [illegible]

Quatrième District — 59 Lots de Terre [illegible]

Cinquième District — 38 [illegible] à Alger.

Sixième District — 300 lots de terre à Burthe-ville.

Carrollton — 196 Lots de Terre.

Mancoyville — [illegible]

Milneburg — 90 Portions de Terre [illegible]

CONDITIONS—Un quart comptant et le reste à un, deux, et trois ans de crédit, en billets [illegible]

Succession de Manuel Martinez.

No. 34,344.

PAR S. GUINAULT, [illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

L'État de la Louisiane.

Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans.

Je certifie par les présentes que le huitième jour de mai 1871, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants, savoir: No 1,323—SARAH NEWBORN contre JOSIAH NEWBORN, [illegible]

Jugement rendu le 8 mars 1871.

Signé le 13 mars 1871.

(Signé) CHAS. LÉAUMONT, juge.

[illegible]

PHILIP POWER Jr., Député-Greffier.

Médicaments.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour la Purification du Sang.

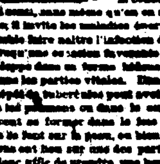

Cet excellent remède doit sa réputation aux guérisons qu'elle a opérées [illegible]

La Salsepareille est un grand fortifiant. [illegible]

PRÉPARÉE PAR

Le Dr J. C. AYER & Co.,

Pharmaciens et Chimistes.

à Lowell. Mass.,

A VENDRE PAR TOUS LES PHARMACIENS.

Remèdes du Dr Richau

[illegible]

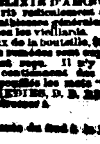

LE BAUME No 1 DU DR. RICHAU [illegible]

LE BAUME No 2 DU Dr RICHAU [illegible]

L'ANTIDOTE DU DR. RICHAU [illegible]

L'ÉLIXIR D'AMOUR DU DR. RICHAU [illegible]

[illegible] RICHARDS, [illegible] N.Y.

J. J. HART & CO, [illegible]

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS

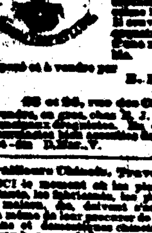

Le Baume Pectoral [illegible]

Préparé et à vendre par E. LAFLACE, [illegible]

Travailleurs Chinois.

[illegible]

C. F. HOLLE & CO.,

Négociants Commissionnaires

[illegible]

Lager Beer de Cincinnati.

MILLER & BIELMANN,

CONFISEURS EN GROS.

[illegible]

VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Résidence et Ilet de Terre de l'Esplanade.

Succession de CYPRIEN DUFOUR.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT.

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & Co. [illegible]

UN CERTAIN ILET DE TERRE, [illegible]

[illegible]

PAR EUGÈNE TOURNE.

Patience! Patience!

[illegible]

PAR E. HOOKS & CO.

Vente sans Réserve,

—Pour cause consignations—

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

100 malles Bottes et Congress [illegible]

PAR E. HOOKS & CO—[illegible]

PAR M. BARNETT.

[illegible]

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR.

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magazine.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises [illegible]

PAR B. J. MONTGOMERY.

[illegible]

INSTITUTIONS.

Institution de Demoiselles,

Au No 72 de la rue des Remparts, Entre les rues Bienville et Conti,

(FRANÇAIS ET ANGLAIS)

—Dirigée par—

Mme EMMA MATHEY,

[illegible]

Institution de Jeunes Demoiselles

sous la direction de

Mme FORTIER,

[illegible]

Université de l'État de la Louisiane,

[illegible]

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells

DENTISTE.

[illegible]

PRÉSERVEZ VOS DENTS.

J. I. CASABAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN DENTISTE.

[illegible]

$20 Seulement $20.

[illegible]

Paris Saloon,

[illegible]

A. COUTIN,

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR.

80 .... RUE DES MAGASINS 80

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Habillements, Habillements,

Malles, Malles, Malles,

Chapeaux feutre, laine et paille, Lingerie de messieurs.

PAR VINCENT & CO. [illegible]

PAR DEBBES & JOURDAN.

Merceries, Chapeaux de Dames et d'enfants, Rubans, Garnitures, Velours &c.

PAR DEBBES & JOURDAN.—[illegible]

PAR JOS. N. ROBERT.

Cotonnade Avariée. Cotonnade Avariée.

PAR JOS. N. ROBERT, [illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Groceries de choix, Café, Liqueurs, Billard, Installations, Bail, &c.

PAR PLACIDE J. SPEAR, [illegible]

Placement avantageux.

Propriété encoignure Ste-Anne et Robertson, près du marché Tremé.

PAR PLACIDE J. SPEAR, [illegible]

Charmante Résidence de Famille

A Biloxi, État du Mississippi, sur un terrain très élevé, située entre la propriété de M. Jno. Watt et celle de feu Baudrich Bullersteck. C'est la troisième propriété après le phare. La terre a un arpent de face à la plage sur [illegible] de profondeur, [illegible] de Biloxi.

[illegible]

BRILLIANT DE BUCK.

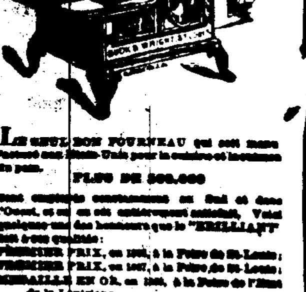

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux États-Unis [illegible]

PLUS DE 300,000

[illegible]

PREMIER PRIX, [illegible]

68 .... RUE DU CAMP 68

Et achetez un "BRILLIANT."

E. HALLER,

[illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

[illegible]

MIRAMON,

99 & 101 .... Rue de Chartres .... 99 & 101

MARCHAND DE MEUBLES,

ÉBÉNISTE ET TAPISSIER. [illegible]

Field & Bell,

[illegible]

CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL ANGLAIS

[illegible]

V. BIRI,

FABRICANT ET MARCHAND DE ARTICLES EN OSIER.

IMPORTATEUR DE [illegible]

SUCRE ET MÉLASSE.

A. WILLOZ.

[illegible]

Beurre. Beurre. Beurre.

LES propriétaires d'hôtels et de restaurants [illegible] BEURRE [illegible] New York, [illegible]

F. Ouret,

[illegible] Broadway, New York.

A [illegible]

SUCRES-MÉLASSES.

SUCRES RAFFINÉS—[illegible]

A. THOMSON & CO.,

SIROP—"Golden Syrup" [illegible]

A. THOMSON & CO.,

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes [illegible]

A. THOMSON & CO.,

SUCRES DE LA LOUISIANE—[illegible]

A. THOMSON & CO.

SUCRES DE CUBA—[illegible]

A. THOMSON & CO.

Fabrique d'Engrais et Laboratoire de STERN.

POUR [illegible]

[illegible] LOUIS STERN [illegible]